

PROGRAMME

Formation « Prise de parole en jury de concours »

Vendredi 23 janvier 2015 à Strasbourg

Jeudi 29 ou vendredi 30 janvier 2015 à Strasbourg

Coût : 125,00 € HT (soit 150,00 € TTC) pour 11 heures de formation

LES PRINCIPES PEDAGOGIQUES

Il s'agit de préparer les architectes, juré de concours désigné par l'Ordre des Architectes, à l'expression orale pour présenter un projet devant des élus, partenaires, juristes, architectes, maîtres d'œuvre, d'ouvrage...il est important d'adapter son langage pour impliquer l'auditoire.

Nous pensons que la préparation doit être à la fois méthodologique et opérationnelle : assimilation d'une démarche, gestion de l'appréhension et du stress, appropriation de nouveaux outils d'expression en public.

Nous proposons donc :

- d'exploiter cette expérience professionnelle en articulant la formation autour de situations de prise de parole apportées par les participants. (outils : théâtre-forum),
- de prendre en compte les niveaux d'attente des jurés de concours,
- de développer ses compétences relationnelles,
- d'adapter son langage devant un public de non- initiés,
- de préciser la place de l'architecte juré,
- de changer le regard du public sur la profession d'architecte.

LES OBJECTIFS

- Réaliser avec succès un exposé ou une présentation orale dans le cadre professionnel,
- Développer ses capacités à argumenter et à prendre la parole en public,
- Savoir écouter et reformuler pour adapter le langage au public,
- Développer une méthodologie efficace de prise de parole devant un public et répondre aux objections,
- Savoir gérer son temps, son stress et ses émotions.

LE PROGRAMME

Vendredi 23 janvier 2015

Matin :

Des points juridiques seront évoqués par la juriste du Service Juridique Grand Est.

Jeudi 29 ou vendredi 30 janvier 2015

Matin :

Des projets architecturaux seront affichés ou projetés avec l'ordinateur dans la salle et serviront de supports aux exercices de communication.

➤ Présentations

- Exposé des objectifs et du programme,
- Repérer les difficultés rencontrées dans un jury de concours,
- Caractéristiques de l'auditoire et/ou positionnements des partenaires, difficultés récurrentes.

Travail de réflexion du groupe / synthèse du formateur.

Exposé sur les positionnements dans le groupe et les freins à l'expression orale.

➤ Préparer la présentation et l'argumentaire

- Identifier le contexte, les acteurs de la situation de communication et leurs caractéristiques,
- Les éléments prioritaires à considérer : les projets, arguments clés,
- Etudier le sujet et le délimiter, les éléments pertinents,
- Le mettre en forme : le squelette, le développement, l'accroche,
- Les points clés et idées maîtresses, analyse, synthèse et conclusion,
- Préparer les réponses aux questions éventuelles,
- Le fil conducteur et le timing,
- Se préparer physiquement et mentalement pour maîtriser les effets du stress.

Exercice en sous groupe et présentation d'un projet devant le groupe (chaque participant aura l'occasion de se tester devant le groupe durant toute la journée).

Débriefing en groupe et analyse des points faibles, recherche collective de solutions, conseils personnalisés.

➤ Maîtriser son langage verbal et gestuel :

- La fluidité verbale, la syntaxe de la communication orale,
- Adapter son discours au public et aux circonstances (langage, style),
- Les techniques vocales : volume, intensité, articulation, rythme, intonation, débit,
- La gestuelle et la présentation : attitude, geste, regard, expression, cohérence, discordance avec l'auditoire.

Après-midi

➤ Rendre son intervention attractive :

- Maximiser les premières minutes,
- Une composition claire et vivante,
- L'art de ne pas lire ses notes,
- L'humour,
- L'actualité,
- La référence au "familier", à la culture commune.
- La "présence" de l'orateur,

Mises en situation interactive, le groupe sert d'appui et prend le rôle des différents partenaires lors d'un jury de concours, analyse des marges de manœuvre possible.

➤ **Dialoguer avec l'auditoire :**

- Ouvrir aux questions :
 - ✓ Les réponses aux questions et objections,
 - ✓ Etre assertif, développer une écoute active,
 - ✓ Reformuler ,
- Faire préciser la demande pour répondre efficacement,
- Convaincre, argumenter, illustrer,
- Se résumer et conclure.

Mises en situations, jeux de rôle : savoir gérer le stress devant un auditoire agité.

➤ **Gérer les situations difficiles :**

- Maîtriser son émotivité, et utiliser toutes ses capacités pour résoudre une difficulté, désamorcer l'agressivité,
- Comment faire avec les personnes fortes, répondre aux objections,
- Utiliser l'imprévu, saisir les opportunités.

➤ **La gestion du stress**

- Les points d'appui,
- Gestion de la respiration,
- Savoir fédérer et impliquer,
- Garder son attention malgré les éléments perturbateurs (bruit, pas de micro, public agité...).

Analyse et mise en pratique des outils, mise en situation d'exposé orale.

Expression des participants sur leurs pratiques et leurs outils.

Application au cas par cas.

Réponses aux questions et plan d'action individuel.

LE PUBLIC CONCERNE

- Architectes ;
- 15 stagiaires par session.

LES FORMATEURS

Sylvie FREY

Juriste du Grand Est.

Philippe LUSTEMBERGER

Formateur depuis 17 ans en techniques de communication.

LES METHODES PEDAGOGIQUES

La formation est basée sur une succession d'exercices et de mises en situation. Ces exercices sont analysés en groupe et permettent au formateur d'introduire les apports théoriques et techniques sous forme de courts exposés avec supports power-point.

Le formateur apporte les méthodes, les techniques et conseils nécessaires à la progression de chaque participant.

Des documents et plans architecturaux sont proposés par le consultant (travaux en sous groupe).

Au cours de la formation, les participants :

- Repèrent leurs points forts et leurs points faibles en expression orale,
- S'exercent aux techniques de prise de parole,
- Préparent et animent leurs interventions, travaux de groupe,
- S'exercent à s'adapter à des interlocuteurs et à des situations différentes,
- Bénéficient de conseils personnalisés.

LES MODALITES D'EVALUATION DES STAGIAIRES

Deux évaluations seront opérées. La première sera effectuée au moyen d'un questionnaire destiné à connaître d'une part la satisfaction des stagiaires et d'autre part savoir si les objectifs ont été atteints. Par ailleurs, le formateur pratiquera une évaluation formative après chaque grande partie de la formation sous la forme d'exercice et de question réponse.

LE TYPE D'EVALUATION

Formation qualifiante. Le CREPA fournira une attestation de fin de formation.

Les participants munis d'une clé USB pourront utiliser le powerpoint.

FORMATION 2015

**Bulletin d'inscription à retourner au CROA ALSACE,
05 Rue Hannong – 67 000 STRASBOURG
accompagné du règlement à l'ordre du CREPA**

Nom / Prénom du stagiaire :

Agence :

Adresse :

CP / Ville :

Tél / Fax :/.....

E-mail :

INSCRIPTION

Formation « Prise de parole en jury de concours » à Strasbourg.

23 janvier 2015

29 ou 30 janvier 2015

125 € HT soit **150 € TTC**

Je souhaite participer au repas pris en commun pour les 2 jours.

Les règlements des repas se feront sur place.

LIEU DE LA FORMATION et CONDITIONS PRATIQUES

- La formation du vendredi 23 janvier 2015 se déroulera dans les locaux de l'ENSAS, 08 Boulevard du Président Wilson à Strasbourg. La formation du jeudi 29 ou du vendredi 30 janvier 2015 se déroulera dans les locaux du Conseil Régional de l'Ordre d'Alsace.

- **Les formations débuteront toutes à 09h00 précises. Une pause pour le déjeuner sera prévue vers 12h30. Les formations reprendront vers 14h00 pour terminer à 17h30.**

- Le CREPA se réserve le droit d'annuler la formation en cas de nombre insuffisant de stagiaires.

RÈGLEMENT

- Joindre impérativement **avant la formation** votre règlement à l'ordre de CREPA. (n° de formateur 21 51 00575 51).

- **Les versements ne seront prélevés qu'après la tenue effective du stage.**

- **Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation moins de 7 jours avant le début du stage.**